REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX – TRAVAIL – PATRIE

DECRET N° 2021/582 DU 01 OCT 2021

portant nomination d'un Inspecteur Général des Enseignements au Ministère des Enseignements Secondaires.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires,

DECRETE :

Article 1er.- Monsieur **MEBADA Jean Paul Marcellin,** Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général hors échelle, matricule **555 145-F**, précédemment Délégué Régional des Enseignements Secondaires du Centre est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé **Inspecteur Général des Enseignements** au Ministère des Enseignements Secondaires, en remplacement de Madame AWOUDJA Catherine Marie Ida, épouse NSATA, appelée à d'autres fonctions.

Article 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur,

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 01 OCT 2021

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Paul BIYA

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY